

ARTICLE II.

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en ESPAGNE, & en PORTUGAL, depuis le mois dernier.

I. **E**spagne. Il n'est pas aisé de donner une idée juste de l'état de cette Cour, par rapport à ses Négociations avec l'Empereur, la France, & l'Angleterre: elles sont si enveloppées & d'une si longue discussion, que ce seroit en imposer que de vouloir en parler avec certitude. On dit à présent que le Roi de Portugal employé ses bons offices à Vienne pour menager un accommodement entre la Cour Impériale & celle de Madrid; que ce Prince a même déjà porté l'Empereur à conclure une Treve, pendant laquelle on travaillera à une Alliance plus étroite entre les deux Couronnes, & que le Sceau de cette Alliance sera le Mariage des deux Archiduchesses, Filles de l'Empereur, avec les Infants Don Philippe & Don Ferdinand. Autre nouvelle peut-être aussi peu certaine que la première. L'Empereur a, dit-on, envoyé l'Acte d'Investiture des Etats de Toscane, de Parme, & de Plaisance en faveur de l'Infant Don Carlos, après y avoir fait les changemens demandez par les Cours de France & d'Espagne. On assure aussi que S. M. I. veut bien consentir que ce Prince prenne possession de ces Etats lors que la Succession en sera ouverte, sans être obligé d'avoir recours à un nouvel Acte d'Investiture; mais que comme cette pratique est contraire à l'usage, S. M. I. a jugé à propos de donner un Diplôme séparé, en vertu duquel pourra se faire la prise de possession